

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18094 - 70ÈME ANNÉE

Un enseignement de Haliba

La sécurité de tous les Réunionnais plutôt qu'une 3e route du littoral

La route du littoral n'est pas la seule voie à avoir souffert du passage au large d'une tempête tropicale modérée. Les habitants de Salazie et de Cilaos étaient coupés du reste du pays pendant plusieurs jours, la route Hubert Delisle dans les hauts de l'Ouest étaient impraticables, tandis que le cap la Houssaye reste toujours fermé entre Saint-Paul et Saint-Gilles. Si la Région Réunion poursuit son projet pharaonique et inutile de nouvelle route en mer, tous ces problèmes ne seront pas résolus car il n'y aura plus d'argent pour des investissements autres que la NRL.



Depuis lundi soir, la route du littoral est totalement coupée. La date de sa réouverture n'est pas connue. Après un moment de flottement, les Réunionnais ont commencé à s'organiser face à cet événement. Il est vrai que depuis qu'il n'avait fallu attendre que quelques semaines pour voir la route du littoral à peine livrée fermée totalement pour cause d'éboulement. Depuis 50 ans, les Réunionnais connaissent donc ce risque, sur la route qui est sans doute la plus sûre de La Réunion en termes d'accidents.

Le reproche fait à la première route était celui des chutes de pierre. C'est ce qui a justifié la construction d'une seconde route, plus éloignée de la falaise, et à 8 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le précédent de la route actuelle

Avant sa construction, les experts étaient unanimes. Cette route allait

définitivement sécuriser la liaison entre Saint-Denis et La Possession. 48.000 tétrapodes devaient permettre à la carapace en béton de résister aux assauts de la houle. Une fois le chantier commencé, il a fallu tout réévaluer à la hausse. 62.500 tétrapodes de 8 tonnes devaient être coulés, sans compter ceux de 25 tonnes. Alors que le scandale enflait, le préfet avait dû reconnaître fin 1974 en séance plénière du Conseil général : « j'admets volontiers qu'il y ait eu des erreurs ». Devant l'explosion des coûts, il a fallu créer une Commission d'enquête, car de 8 milliards de francs CFA initialement, la facture était passée au début du chantier à 13 milliards de francs CFA, presque un doublement. Cette fortune devait assurer la protection des usagers. L'expérience a montré que les usagers n'étaient pas à l'abri des galets, et que la houle était un nouveau danger.

Il a fallu attendre la mandature de Paul Vergès à la Région, près de 30 ans après la mise en service de cette

route, pour que les usagers soient à l'abri des chutes de pierre grâce à la pose de filets sur une grande partie de l'itinéraire.

Dans 20 ans une 4e route du littoral ?

Aujourd'hui, la Région tente d'imposer le projet d'une troisième route du littoral. C'est toujours le même entêtement. Comme la seconde, elle s'éloigne un peu plus de la falaise et s'enfonce donc dans la mer, au point d'être une route dans l'océan Indien. Outre un désastre écologique, ce projet expose les usagers aux dangers de la montée des océans. Calculée à partir de données d'un autre siècle, cette route ne pesera pas lourd face au changement climatique. À ce rythme, dans 20 ans il sera question d'une 4e route du littoral, mais il n'y aura plus d'argent.

Car le projet de Didier Robert va coûter tellement cher qu'il bloquera les investissements nécessaires par ailleurs. Le passage de Haliba a montré l'ampleur de la tâche de modernisation du réseau routier. Ce sont 500 radiers à éradiquer, les routes de Cilaos et de Salazie à sécuriser, la route de moyenne altitude à construire entre Stella et les Lianes. Tout cela ne sera pas possible si tout l'argent est englouti dans un chantier pharaonique de 12 kilomètres de long. Rares sont les Réunionnais à ne pas emprunter un radier. La sécurité de la population vaut plus qu'une 3e route du littoral.

Australie : inquiétude pour la Grande Barrière de corail

La Réunion : hotspot de biodiversité massacré ?

En Australie, le WWF mobilise pour protéger la Grande Barrière de corail de la pollution provoquée par l'agrandissement des zones portuaires. À La Réunion, un projet menace un hotspot de biodiversité. La France ira-t-elle jusqu'à être ridiculisée par un président de Région lors de la conférence internationale sur le climat de Paris 2015 ?



Le Brisbane, largue de la boue de dragage sur la Grande barrière de Corail, un site du Patrimoine mondial de l'humanité. © Xanthe Rivett/ CAFNEC / WWF-Aus

En Australie, la Grande Barrière de corail est menacée. C'est le plus grand organisme vivant du monde, et c'est également une zone de biodiversité très riche. Mais elle doit subir les assauts de la course au profit.

Elle voit passer des immenses bateaux chargés de dizaines de milliers de tonnes de charbon qui alimentent de polluantes centrales thermiques. La Grande Barrière est aussi la cible de rejet de l'industrie. LE WWF (Fonds mondial pour la Nature) est très inquiet. Il lance une campagne pour que le gouvernement australien mette les pollueurs au pas.

**Sauvons
la Grande Barrière**

« Le gouvernement fédéral australien va devoir faire un effort en matière de protection de la Grande Barrière. S'il ne signe pas d'engagements majeurs, parmi lesquels des lois interdisant le dépôt des boues de dragage, le classement du récif au patrimoine mondial de l'Unesco est menacé » a déclaré le directeur du WWF Dermot O'Gorman.

Un communiqué du WWF précise que « Dans un courrier commun adressé à l'Unesco, le WWF et l'AMCS déclarent que « la Grande Barrière fait face à des menaces majeures à sa survie à long terme » et qu'« à ce jour, la réponse de l'Australie à cette sombre réalité a été plus qu'inadéquante ».

Un recensement gouvernemental officiel publié l'année dernière a montré que de très nombreuses espèces vivant aux abords du récif, comme les coraux, les prairies marines et les dugongs, mammifères

rare sont en danger et font désormais partie des espèces menacées. Dans les deux tiers méridionaux de la Grande Barrière de corail, la population de dugongs a lourdement souffert : elle est passée de 3000 individus en 1987 à seulement 600 en 2011.

« Le dragage et le dépôt des fonds marins liés à la croissance d'immenses unités portuaires a eu des impacts dévastateurs sur la Grande Barrière. « Le dragage et le dépôt des boues détruit le corail, les prairies marines et les habitats du plancher océanique. Ses conséquences sur la vie marine sont immenses », indique son rapport. »

À La Réunion, pour les besoins d'un projet inutile, une machine est venue des Pays-Bas pour draguer le fonds de la mer au large de la côte, entre La Possession et Saint-Denis. C'est une zone connue pour servir de refuge aux baleines et à des espèces menacées comme le grand dauphin. De plus, la Région Réunion a l'intention d'écraser sous des milliers de tonnes de galets venus on ne sait d'où une magnifique barrière de corail au large de La Possession.

Sauvons La Réunion

Comme en Australie, c'est un hotspot de biodiversité d'ampleur mondiale qui est menacée, dans un pays où la moitié du territoire fait partie du Patrimoine mondial de l'humanité selon l'UNESCO.

À quelques mois de la Conférence internationale de Paris sur le Climat, COP21, la France va-t-elle laisser faire ce massacre ? Si c'est le cas, que vaudront les paroles prononcées par ses représentants devant les chefs d'État et de gouvernement du monde entier ?

M.M.

Edito

Inondations : La Réunion parmi les plus vulnérables du monde

Le World Resources Institut vient de publier une étude sur les inondations. Aujourd'hui en moyenne, 21 millions de personnes sont touchées par les inondations. En 2030, ce nombre atteindra 54 millions à cause du changement climatique et du développement socio-économique pour une part plus faible. Cela représente l'équivalent de la population de la France d'il y a peu. L'étude révèle aussi que 80 % de ces victimes vivront dans 15 pays.

La hausse du nombre d'habitants concerné par le risque sera variable. À titre d'exemple, si aujourd'hui 2.000 personnes vivent dans une maison menacée par les inondations en Irlande, elles seront 48.500 en 2030. Au Pakistan, ce nombre passera de 700.000 à 3 millions, essentiellement à cause du changement climatique.

Actuellement, les inondations causent une perte économique de 96 millions de dollars, dont rien que 14 milliards uniquement pour l'Inde, et plus de 5 milliards pour le Bangladesh, soit plus de 5 points de PIB en moyenne pour ce pays situé à une altitude proche du niveau de la mer.

Le passage de Haliba s'est accompagné d'inondations. Tant que l'état de catastrophe naturelle n'est pas déclaré, les assurances ne marcheront pas pour ce type de sinistre, expliquait hier au Quotidien un représentant des assureurs.

Un document de la préfecture publié en décembre dernier indiquait qu'un Réunionnais sur quatre vit dans des zones potentiellement inondables. L'île est parcourue par un réseau de 30.000 kilomètres de ravines. Le

passage d'une tempête tropicale modérée peut suffire à les remplir et alors la catastrophe n'est plus très loin.

Cette proportion place sans doute La Réunion parmi les pays du monde les plus concernées par ce risque. Si 15 millions de Français habitaient dans une zone inondable, l'adaptation à cette situation serait une des grandes priorités, bien avant la construction d'une route en mer. Mais à La Réunion, certains cultivent l'illusion d'un pays qui serait fermé au monde. Comme si le changement climatique s'arrêtait aux frontières de La Réunion. Haliba a rappelé la réalité et les priorités. Elles ne vont pas dans le sens du gaspillage de plusieurs milliards d'euros dans une route en mer.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Les 24 heures de Narendra Modi à Maurice

Vers la relance d'un accord préférentiel pour les produits mauriciens en Inde

Arrivé mercredi 11 mars à l'île Maurice, le Premier ministre indien, Narendra Modi, pour une visite de 24 heures, durant lesquelles, il va changer le prisme des relations bilatérales. Les autorités mauriciennes attendent beaucoup de la visite du chef du gouvernement de l'un des plus importants pays émergents.



Sucre mauricien exporté aux États-Unis. L'accord prévu entre l'Inde et Maurice permettra aux Mauriciens d'écouler 15.000 tonnes de sucres spéciaux en Inde. Après Cristal Union en France et British Sugar, c'est un nouveau débouché pour l'après 2017.

Le nouveau Premier ministre mauricien, Anerood Jugnauth souhaite relancer la « Comprehensive Economic Cooperation and Partnership Agreement » (CECPA). Cette instance de coopération a débuté ses premières négociations en 2004. Cette entente de partenariat économique vise, à terme, la création d'un accord de libre-échange économique entre les deux pays.

Reprendre les négociations

L'instance de coopération économique (CECPA) devrait préparer un accord commercial préférentiel, selon le quotidien mauricien L'Express. Cet accord de libre-échange devrait permettre à Maurice d'exporter, hors taxes, près de trois millions de pièces de textile-habillement, 15.000 tonnes de sucres spéciaux et 50.000 litres de rhum vers l'Inde. Cet accord est négocié depuis une dizaine d'années, mais il n'avait pas abouti, en raison des freins imposés par l'Organisation Mondiale du Commerce, qui ont obligé New Delhi à contourner les règles. Ainsi, l'Inde a recours à des traités

de libre-échange et d'échange préférentiels avec les Etats avec lesquels elle veut commercer. Un contournement obligé pour les pays émergents, étranglés par les règles de l'OMC. Si l'accord est signé, l'Inde représentera le plus grand marché pour les exportateurs mauriciens, particulièrement dans les secteurs des produits textiles, des boissons alcoolisées et des sucres spéciaux.

Cependant, en contrepartie, les exportateurs devront confectionner avec des matières premières importées d'un pays tiers alors que le reste des pièces devra être fait avec des matières premières provenant

exclusivement de la Grande Péninsule, selon L'Express. Malgré cela, la balance commerciale entre les deux pays restera déséquilibrée, car Maurice exporte plus que son cousin indien. Cela représente 37 milliards de roupies d'exportation vers Maurice, contre 509 millions d'importations.

Pour Mahmood Cheeroo, économiste et ex-secrétaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Maurice, « il faudra compter sur la visite du Premier ministre indien pour dégager une nouvelle stratégie et prendre avantage de la politique d'ouverture engagée par le nouveau gouvernement depuis neuf mois ».

D'autant plus que l'Inde tente de rattraper son retard face à son voisin chinois. Pour cela, New Delhi met l'accent sur une politique d'internationalisation des affaires. Cela a pu être constaté lors de sa visite aux Etats-Unis, mais aussi en Chine, et vis-à-vis des échanges qu'il entretient avec ses homologues des pays émergents.

Mahmood Cheeroo a estimé dans L'Express, qu'il faudra « trouver des secteurs où il existe une complémentarité pour positionner les industries phares de notre économie. (...) Il y va de l'intérêt des deux pays d'exploiter les atouts communs pour développer une situation où les deux parties sortent gagnantes ».

Question de volonté politique

L'engagement vis-à-vis de l'île Maurice ne paraît pas vain pour l'Inde. La Grande Péninsule est l'un des rares pays de la zone océan indien et d'Afrique à avoir relancé son économie durant la crise économique et financière internationale, grâce notamment aux bons résultats des secteurs des services financiers, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des produits de la mer.

De son côté, Anil Gujadhur, ancien directeur du management de la Banque de Maurice et ex-membre du comité technique sur CECPA, « les opérateurs peuvent également compter sur la nouvelle position de Narendra Modi pour utiliser la plateforme indienne afin d'assurer une grande visibilité de leurs produits dans des pays asiatiques ».

Mais pour cela, il faut de la volonté politique : « Pour cela, il est impératif que nos décideurs apportent le drive nécessaire à nos opérateurs et qu'ils leur fassent comprendre que l'Inde représente aujourd'hui

	Maurice	La Réunion
2011	3,8 %	1,2 %
2012	3,3 %	0,7 %
2013	3,2 %	0,7 %
2014	3,7 %	NC*

Comparaison de la croissance économique de Maurice et de La Réunion.

une terre d'opportunités. Et qu'il ne faut surtout pas se contenter du marché local. Il faut avoir de l'audace et partir à la conquête des marchés émergents ».

Au-delà de cet accord de libre échange, Narendra Modi et le Premier ministre mauricien, Sir Anerood Jugnauth vont échanger sur la volonté de l'Inde de renégocier le traité sur lequel le secteur offshore mauricien (1) a bâti sa croissance dès les années 1990. « L'Inde représente presque deux tiers des activités du Global Business à Maurice, qui emploie directement 10.000 personnes et contribue à 5 % du Produit intérieur brut (PIB) » a expliqué à L'Express, le directeur d'International Financial Services, Couldip Lala.

Pour ce dernier, « plus largement, le secteur financier contribue jusqu'à 15 % du PIB. Il n'y a pas que des employés des Management Companies qui sont concernés. Mais également les banquiers, auditeurs et autres employés des hôtels et chauffeurs de taxi ». Depuis sa nomination, Narendra Modi lutte contre l'évasion fiscale, qui fait perdre à son pays plusieurs milliards de roupies indiennes. Même si le projet de loi indien visant à combattre l'évasion fiscale des sociétés indiennes passant par l'offshore mauricien pour investir en Inde a été repoussé, l'inquiétude grandie.

Céline Tabou

Freiner Pékin en Afrique

L'Inde a pris conscience des enjeux politiques et géopolitiques dans la région. Face à l'influence chinoise et son implication dans l'économie de plusieurs pays africains, l'Inde tente de s'assurer une présence en Afrique, en passant par l'île Maurice. Une position qui ravit les Etats-Unis qui tentent de déstabiliser la Chine dans la région et en Afrique.

La visite de Narendra Modi sera l'occasion de marquer sa volonté de développer ses relations économiques et commerciales avec les Etats insulaires de l'Océan Indien, comme les Maldives, les Seychelles et le Sri Lanka, mais également avec l'Afrique, connectée à ces Etats.

L'Inde devra faire mieux que son voisin chinois, d'autant que les exportations de la Chine vers l'Afrique sont près de trois fois plus importantes (72,7 milliards de dollars) que celles de l'Inde, (26,4 milliards dollars). De même, les importations sont deux fois plus importantes vers la Chine, à hauteur de 79,8 milliards dollars, contre 39,2 milliards dollars entre l'Afrique et l'Inde.

35000 kilomètres à parcourir, sans émettre un gramme de CO2

Tour du monde du premier avion solaire

La performance technique de Solar Impulse 2 sera de réaliser un tour du monde en avion solaire. Débuté lundi 9 mars, ce défi physique et psychologique est réalisé par deux pilotes suisses, qui vont se relayer pendant plus de cinq mois à bord de l'appareil monoplace.



Solar Impulse a l'envergure d'un avion long-courrier.

Bertrand Piccard, initiateur et président de Solar Impulse, a expliqué qu'avec « les huit records du monde du HB-SIA (Solar Impulse, ndlr), le premier avion solaire capable de voler de nuit, de relier deux continents et de traverser les Etats-Unis, nous avons montré que les technologies propres et les énergies renouvelables permettent d'accomplir l'impossible ».

Un avion sans carburant

Dans un communiqué de presse commun, son collègue André Borschberg, a assuré qu'il s'agit désormais « d'aller encore plus loin. SI2 aura une autonomie quasi perpétuelle, et il s'agit maintenant de rendre le pilote aussi durable que son avion. C'est pourquoi le tour du monde sera une aventure humaine autant que technologique. »

L'objectif est de voler à l'aide des rayons du soleil comme seule source d'énergie de propulsion, jusqu'à cinq jours et cinq nuits de suite. Un seul pilote est à bord, relayé à chaque arrêt afin de réaliser un tour du monde par étapes. En ef-

fet, Le cockpit de 3,8 m³ accueille un seul pilote et ne comprend ni air conditionné ni chauffage, mais dispose d'un coin toilettes, raison pour laquelle, il s'agit d'un « défi plus humain que technique », a indiqué André Borschberg.

De la taille d'un Boeing 747, il est plus léger qu'une voiture de 2,3 tonnes. Le Solar Impulse 2 a été créé par l'aérostier-psychiatre suisse Bertrand Piccard et l'ingénieur-pilote militaire André Borschberg. Dévoilé, mercredi 9 avril, sur la base militaire de Payerne, en Suisse, l'appareil est équipé de diverses technologies novatrices, afin de réduire au maximum le poids. Les deux pilotes voleront à 90 km/h au maximum, jusqu'à 9 000 m d'altitude.

Premier exploit réussi

L'avion solaire Solar Impulse 2 (SI2) a atterri hier en Inde, seconde étape de son tour du monde historique bâtant ainsi un premier record de distance, selon les organisateurs du vol. Parti de l'aéroport de Mascate, capitale du sultanat d'Oman, à

06h35 -02h35 GMT-, l'appareil révolutionnaire à énergie uniquement solaire a parcouru 1.465 km en un peu moins de 16 heures. Il a atterri à Ahmedabad, principale ville de l'Etat de Gujarat, dans l'ouest de l'Inde.

Ce record devrait être validé par la Fédération Aéronautique Internationale pour être considéré comme valable. L'équipage a prévu de rester quatre jours à Ahmedabad avant de s'envoler vers Varanasi, en Inde. L'appareil va parcourir 35.000 kilomètres, à une vitesse modeste, entre 50 et 100 km/h, en survolant deux océans.

Ce vol à 8500 mètres d'altitude au maximum, prendra cinq mois, dont 25 jours de vol effectif, avant un retour à Abou Dhabi prévu début août. 12 étapes sont prévues pour ce tour du monde, qui est l'aboutissement de 12 années de recherches menées par André Borschberg et Bernard Piccard qui cherchent à véhiculer un message politique, à moins de huit mois de la Conférence Mondiale sur le climat, qui doit aboutir à un accord mondial.

Céline Tabou

Il a appris. Il sait maintenant...



Il a 19 ans. Il habite toujours chez ses parents, au village de la Rivière des Galets. Depuis sa maison, il a pu voir ces jours derniers les eaux torrentielles de la rivière descendre en furie vers la mer. Le spectacle était impressionnant.

Sa mère qui est née et a grandi à la Rivière des Galets lui a raconté comment les choses se passaient il y a un peu moins de 30 ans de cela.

À l'époque, à chaque alerte cyclonique, et plus encore quand le mauvais temps se faisait persistant, pour des centaines – voire des milliers – de personnes qui habitaient dans les bidonvilles du Port, la mairie ouvrait des centres d'hébergement dans les écoles de la ville. Ici au village de la Rivière des Galets, de nombreuses familles, dont la case longeait le bord de la rivière, venaient dans deux écoles attendre que le mauvais temps se passe. Le père ou le grand frère restait sur place pour surveiller les choses. En effet, pendant qu'il était encore temps, on essayait de sauver quelques meubles et autres affaires

de la famille. Car il arrivait que la falaise s'étant effondrée, des maisons se retrouvent dans le vide ou carrément dans la rivière. Pour le cyclone Hyacinthe, une bonne vingtaine de cases ont ainsi été emportées. Et beaucoup d'autres ont été sinistrées.

Ces jours-ci, personne de son village n'a eu ce souci qu'ont connu ceux d'il y a trois décennies. Sa mère lui a expliqué que la Municipalité d'alors avait relogé nombres de familles dans des LTS de la ZAC du Port avant que ne soit construite la cité Hyacinthe pour recevoir d'autres personnes victimes des dégâts. Et puis les démarches ont été entamées pour que soit construit l'impressionnant endiguement qui canalise les eaux jusqu'à l'océan, endiguement que ses frères et sœurs et lui-même ont aujourd'hui tous les jours sous les yeux. Lors de la visite dans notre île en 1982 du Premier Ministre de l'époque, Monsieur Pierre Mauroy, le Maire du Port, Paul Vergès, obtint que l'Etat accompagne la ville dans le financement de cet ouvrage.

Aujourd'hui, toute la commune du Port est à l'abri. Notre jeune a envie, lui qui n'a que 19 ans, de dire aux jeunes de son âge tout ce qu'ils doivent à ceux qui se sont donnés pour transformer la cité portoise. Dans ce qui s'appelait il y a un siècle « La Plaine des Galets », une ville s'est construite avec ses quartiers, ses écoles, ses parcs et rues boisées, ses équipements sportifs et autres zones industrielles. Et une rivière torrentielle a été endiguée. Pour cela, il y a eu l'engagement et le travail acharné d'autres hommes et d'autres femmes. Il nous faut le savoir... et ne pas laisser certains raconter que, avant qu'ils n'arrivent, rien n'a été fait au Port.

**Raymond Lauret
pour un jeune Portois
qui a appris et qui sait
maintenant.**

C'en est trope !

Charles Angrand (1854-1926), l'image qui se cache dans l'image

Dès lors que l'on se penche un tant soit peu sur l'œuvre du néo-impressionniste, il devient nécessaire d'aller débusquer l'image qui se cache dans l'image.

Rappelons que l'artiste au décès de son père en mai 1896 retourne à Criquetot-sur-Ouville. Dès novembre, il annonce dans une lettre à Signac son installation dans « sa demeure de campagne » à Saint-Laurent-en-Caux, en compagnie de sa mère. Il prend soin de préciser qu'il s'agit de sa propre demeure, non celle de ses parents qui résidaient à Criquetot, son père y labourait son champ. La mère délaisse donc ses poules et son jardin pour s'installer dans une maison qui donne de plain-pied sur la place du village. Une place qui s'anime, puisqu'il s'y tient régulièrement un Marché aux Bestiaux, et que dès la fin du XVIIIe, la ville est considérée comme un centre important du tissage de coton. On prétend même que chaque foyer y possède un rouet pour filer la laine. Le voisin de Charles Angrand n'est autre qu'un « tailleur d'habit », du nom de Bénonin Néel, dont une des employées est la maîtresse de l'artiste.

Nombre de jeunes femmes absorbées dans leurs travaux de couture ont été au motif de ses dessins.

De cette jeune femme qui réside au bourg voisin de Saâne-Saint-Just, l'artiste a des jumeaux, Antoine et Emmanuel. Cette union n'est pas officialisée. Anarchiste, proche des frères Reclus et de Jean Grave, Angrand milite pour l'union libre. « L'importance capitale de la liberté complète, absolue de la femme en face du masculin est reconnue chez tous les anarchistes ». Cette union a lieu, pour reprendre les termes d'Élisée Reclus, « dans des conditions de vérité où les fiancés n'eurent point à faire de cérémonies civiles ou religieuses en l'honneur d'une loi qui leur paraît injuste ou d'un culte qu'ils ne pratiquent point ».

Auprès de ses enfants, il se montre doux, bienveillant, indulgent même, comme l'indique son neveu Pierre. « Angrand professait à leur égard (...) la plus entière liberté dans leurs désirs de jeux et d'action. Il se plaisait en leur compagnie », 'à vivre dans l'intimité de leurs faits et geste', comme l'artiste lui-même l'écrit.

L'article « Famille » du périodique « La Plume », daté du 1er mai 1893 consacra-

cré à L'Anarchisme, rédigé par Sébastien Faure, l'auteur d'une encyclopédie, est éclairant : « Fils, époux ou père, le tribut à l'institution 'famille' se chiffre par des devoirs, des obligations, des corvées, des contraintes, des concessions, des hypocrisies, des bassesses de toute minute. (...) C'est là que [l'enfant] apprend à se forcer la cervelle d'un tas de 'respects ridicules', de 'vénéra-tions grotesques'. (...) C'est encore dans la famille que l'enfant apprend à taire sa légitime curiosité, à dissimuler sa conduite, à falsifier son langage. Quand il sort de ce long apprentissage, il est docteur ès-fourberie » ; plus loin : « L'Autorité presque absolue du père de famille lui est venue du droit romain, de la loi mosaïque, du Koran. Le chef de famille est plutôt un caporal qu'un éducateur humain ». Voilà ce qu'en creux Angrand ne veut pas être.

À la suite du cycle des « Maternités » (entre 1898 et 1900), l'artiste renoue avec la technique de la peinture (en dépit de tout ce qu'ont pu écrire les commentateurs, Lespinasse et article Wikipédia), avec la réalisation courant sur une année du rideau de la salle des fêtes de Saint-Laurent (disparu, mais pour lequel il subsiste des croquis et des études, non publiés).

Peu après le décès de sa mère en 1905, l'artiste se remet à la peinture, et réalise un ensemble remarquable, qui se distingue des œuvres précédentes par la touche qui est alors « large, volontaire et carrée ». L'emploi des couleurs y est tout à fait singulier. Parmi ces réalisations, se distingue un groupe de quatre toiles, non signées, non datées, que nous remettons dans l'ordre d'exécution. Mises ensemble, ces peintures dévident une histoire. Il s'agit de : « Le Clos normand » ; « Dans le verger » ; « Le Sentier sous les pommiers » ; « Au Verger ».

Fait curieux, la première biographie du peintre réalisée par M. Lespinasse, sous la férule du neveu et historien Pierre Angrand, ne mentionne que très brièvement ces tableaux pourtant majeurs dans l'évolution de la peinture d'Angrand, et dans l'évolution de la peinture de cette époque. Nous y retrouvons deux autres tableaux (reproduits en noir et blanc) de même facture quoiqu'à mon sens antérieurs. À ces œuvres, il convient d'ajouter

« Sur le seuil » (Ou « La Jatte de lait ») que l'auteur fit exposer au Salon des Indépendants de 1908. « Son jeune neveu né en 1906 apparaît auprès du chat familial dans un remarquable effet de coloration » est-il écrit dans la 1ère biographie. Double erreur. D'abord, parce que se trouvent figurés non pas un enfant, mais deux, du même âge. Henri, le premier neveu du peintre, était né lui en 1894, il avait donc 12 ans de plus que son cadet. Or les deux enfants sont jumeaux, il s'agit d'Antoine et Emmanuel. Quant au chat, il symbolise le Peintre qui s'abreuve au lait de l'amour paternel.

Les quatre toiles répètent, soulignons-le, un même motif, un symbole identique, avec pour chacun une légère variation. C'est celui des pommiers qui s'entrecroisent. Dans chacune de ses peintures, deux couples de pommiers se coupent, le premier duo occupe le premier plan, le second est plus loin, réduit. Il n'en faut pas beaucoup pour voir dans le premier entrecroisement le couple que l'artiste formait avec son amie, et dans le second plus petit la représentation de ses fils jumeaux. Si dans « Le Clos normand », les deux couples d'arbres sont proches, sur le tableau « Dans le Verger », le plan d'une maison les sépare. Le même motif se retrouve sur « Le Sentier sous les pommiers », mais d'une manière plus discrète, plus fondue, et les deux entrecroisements sont de part et d'autre du sentier. Remarquons que les troncs en avant sont ceux qui se penchent sur la gauche, mouvement qui traditionnellement indique l'avenir. Ceux qui partent sur la droite se fondent plutôt dans le vert.

Enfin au motif d'« Au Verger », l'ultime œuvre, se trouvent en arrière plan les 2 pommiers dont les troncs se croisent ; au premier plan, le spectateur voit le croisement des pommiers, à ceci près que celui qui se trouve derrière est brisé. Sans doute témoignage d'une rupture amoureuse, et de l'éloignement des deux enfants du peintre, Antoine et Emmanuel.

Jean-Charles Angrand

On pourra lire ci-dessous un certain nombre d'informations relatives à la culture de la canne à sucre et à l'exploitation des produits dérivés dans différentes régions. De extraits ont été reproduits afin de nourrir notre propre réflexion sur l'avenir de la canne chez nous et dans les pays environnants.

La canne c'est le sucre, mais pas seulement -60- **Différentes informations relatives à la culture de la canne à sucre (6e partie)**

XV- Afrique : mise au point d'appareils de mesure destinés aux conditions sévères des usines sucrières

Au cours des dix dernières années, le South Africa's Sugar Milling Research Institute (SMRI) a mis au point un certain nombre d'instruments pour la prise de mesures au cours du processus industriel. Dans la plupart des cas, ces instruments ont été élaborés parce que les instruments du commerce n'étaient pas disponibles ou étaient inadaptés aux sévères conditions des usines sucrières. Le matériel mis au point par le SMRI comprend des instruments de relevé du couple, des testeurs de conduction avec traceur intégré, des instruments de mesure volumétrique pour tapis roulant, de mesure des solides en suspension dans un mélangeur à boues, de mesure de la consistance des boues dans un décanteur, d'échelonnage des évaporateurs, un index de préparation, des jauges de réglage de l'écartement des meules, de la clarification du jus, du niveau de boue dans un décanteur et de pression dans les toboggans des alimenteurs à pression. On trouve une brève description de chaque instrument ou méthode et quelques exemples d'applications. (D'après le résumé des auteurs.) KIT (A1548) Proceedings South African Sugar Technologists' Association, n° 73, p. 277-281

XVI- Contrôle des pertes microbiologiques avant l'arrivée de la canne à l'usine et durant la fabrication du sucre

sujet de cet article. La présence de bactéries et de virus dans les cannes récoltées réduit le rendement en sucre et génère des produits résiduels qui diminuent le degré de pureté du sucre et sont source de problèmes lors du raffinage. Les bactéries infestent la canne à sucre et la betterave à sucre essentiellement pendant la récolte. La diminution du temps séparant la récolte du raffinage est le principal facteur de réduction des infections microbiennes. Différentes méthodes de contrôle des bactéries pendant le raffinage proprement dit sont présentées. Un certain nombre d'additifs chimiques traditionnels sont passés en revue, avec un examen de leur efficacité. La maîtrise combinée de la température et des composants chimiques s'est avérée plus efficace que n'importe

quelle méthode isolée. Les développements récents dans les domaines des biotechnologies et des désinfectants chimiques sont comparés avec les méthodes traditionnelles de contrôle bactériologique. L'ozone et l'oxyde de chlore sont de plus en plus utilisés. Le contrôle des pertes microbiologiques dans le processus de raffinage du sucre est le Avec des variétés de canne plus résistantes et des méthodes de contrôle de l'activité microbiologique plus efficaces, les pertes en sucre sont minimisées. (D'après le résumé des auteurs.) International Sugar Journal (Grande-Bretagne), vol. 104 (1239), p. 118-123

XVII- Intensifier la recherche-développement, la commercialisation et l'approvisionnement de la canne à sucre pour augmenter rapidement la productivité sucrière

L'évolution de la productivité sucrière en Inde entre 1990 et 1996 est analysée, et des mesures pour accélérer la production de canne à sucre et de sucre de canne sont suggérées. Les rendements en canne à sucre sont d'environ 85 t/ha dans les régions tropicales indiennes, comme les États de l'Andhra Pradesh et du Tamil Nadu, mais de 55 t/ha seulement dans les zones subtropicales comme l'Uttar Pradesh et le Pendjab. En utilisant la technologie disponible, les agriculteurs ont montré lors de concours agricoles que les rendements pouvaient atteindre 200 t/ha dans les zones subtropicales, et 300 t/ha dans les zones tropicales. On considère qu'il y a plus de marge de développement dans les zones subtropicales que sous les tropiques. Le remembrement agricole est considéré comme nécessaire pour l'intensification de la recherche-développement et l'utilisation efficace des intrants disponibles. Parmi les autres mesures à prendre, on retiendra la mise au point de variétés adaptées, la mise en place d'une irrigation rationnelle, le drainage, les engrais, la protection des plantes et des progrès dans les domaines de la finance, du marketing, de l'approvisionnement en canne à sucre et de la politique tarifaire. KIT (D3473) Financing Agriculture (Inde), vol. 28 (4)

Oté

Lo mèt i komann anou !

Kissa la di zanplwayè kominal néna in léstati ki protèz a zot, zot i travay pou la kominn, pou la popilasyon, i travay pa pou lo mèt i prètan. Bann titilèr pétèt mé lo rès ? Foutor la pa lo mèt ki pèy a zot èk son larzan pèrsonèl, i pèy èk larzan la kominn. An so moman dan la kanpagn éléktoral, mi antann tout, lo total èk lo kapital. Néna sak i di « mi bèz pa koud piè dan mon pla manzé ». Konm si lo mèt i ansèrv la kantinn, dot i di pou rézon « lo mèt i nourri a mwin, mi vot pou lo mèt, mi atann mon titilarizasyon èk lo mèt donkalor kont pa si mwin »

Ou sinonsa ankò « lo mèt la promèt anbosh mon zanfan » mi atann « lo mèt i sar déklass térin momon ». Koué mi antann pa dan so kanpagn éléktoral ? In, si ou vé koz èk mwin, odrémié pa fé war, pass la kaz a swar fé nwar, gro féwar, konm sa na pwin pèrsonn i wa nou. In, out papié la, pangar moun i wa, glis a li an misouk dann mon posh, ma li apré. Mi rokoné sé out bor la rokrit a mwin mé zordi mi gingn pi bouzé. Ala la sitiasyon bann travayèr la kominn.

Sak mwin la konpri zordi, lo mèt i fé lo mové tan konm li fé lo bo tan, konm li vé. Mank do po, an so moman sé plito la pli. Néna i krwa minm, néna kaméra dann lizolwar, ousinonsa kan li sort dann lizolwar i wa pou ki li la voté. Momandoné mi konpran poukoué bann mèt i rofiz titilariz bann travayèr la kominn. Li pé pa koup la kord pou banna é anmar a li avèk. Inn la di a mwin, dopi trantan mi atann, konm i sava mi pé atann ankò trantan vik sé lo mèt ki komann anou !

Justin

Kosa in shoz, dovine-dovinaye ?

Kares mon trip si ou i vè dansé :

Kalkilé : sa pou fé la mizik !

.....

Violon sa.